



UNLIMITED JOURNALISTE

1. Pour quel trajet ?

- Valable sur l'ensemble du réseau* SNCB, (points frontières* inclus).
- Valable uniquement en service intérieur dans les trains IC, EC, L, P, S, EXTRA, EXP et T tels que mentionnés dans l'horaire sur snbc.be.

2. A quelle date / quel moment ?

Votre UNLIMITED JOURNALISTE est valable tous les jours pour un nombre illimité de voyages sur l'ensemble du réseau* belge pendant la période de validité (12 mois).

3. Pour qui ?

- Pour les journalistes agréés soit par le Ministère de l'Intérieur, soit par l'Association Générale de la Presse Belge.
- Pour les membres du personnel Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB), de la Fédération Internationale des Journalistes et des Directions de Média avec siège principal en Belgique.

4. Où l'acheter ?

Demandez préalablement à l'AGJPB de vous fournir (par mail ou par courrier) une attestation pourvu d'un code voucher unique SNCB. Procurez-vous ensuite de votre UNLIMITED JOURNALISTE.

Via snbc.be :

- Via le site internet de la SNCB (www.sncb.be), vous pouvez obtenir votre UNLIMITED JOURNALISTE en même temps que votre carte MoBIB* (si vous ne possédez déjà pas une carte MoBIB*) sur laquelle votre UNLIMITED JOURNALISTE sera chargé. Vous pouvez vous procurer votre premier UNLIMITED JOURNALISTE maximum 1 mois à l'avance (et jusqu'au plus tard 5 jours ouvrables si vous commandez une nouvelle carte MoBIB*) avant le début de la période de validité de votre UNLIMITED JOURNALISTE.
- Créez votre compte MySNCB et authentifiez-le en vous identifiant via votre carte e-id (via lecteur e-id), via l'app « itsme » ou en téléchargeant une photo de votre pièce d'identité* valable.
- Choisir l'option « nouvel UNLIMITED JOURNALISTE » ;
- Introduisez le voucher code tiers-payant communiqué par l'AGJPB (indiqué sur votre attestation). Toutes vos données de voyage seront alors remplies automatiquement.
- Chargez votre UNLIMITED JOURNALISTE sur votre carte MoBIB* ou achetez une nouvelle carte MoBIB*. Dans ce dernier cas, téléchargez votre photo d'identité.
- Paiement de votre éventuelle nouvelle carte MoBIB* ;
- Si il s'agit d'une nouvelle carte MoBIB*, elle vous sera envoyée par poste à l'adresse souhaitée avec votre UNLIMITED JOURNALISTE déjà chargé.
- Vous recevez un e-mail de confirmation.



Au guichet :

- Rendez-vous au guichet de la gare de votre choix. Munissez-vous de votre attestation, d'une pièce d'identité* valable et de votre Carte MoBIB* personnelle si vous en possédez déjà une.
- Vous pouvez vous procurer votre premier UNLIMITED JOURNALISTE maximum 1 mois à l'avance avant le début de la période de validité de votre UNLIMITED JOURNALISTE.
- Votre UNLIMITED JOURNALISTE est créé et validé pour une durée de 12 mois.

Renouveler votre UNLIMITED JOURNALISTE :

- Le prolongement via le site internet snbc.be (via votre compte « My SNCB ») est possible jusqu'à maximum 1 mois à l'avance.
- En gare*, vous pouvez également prolonger votre UNLIMITED JOURNALISTE aux guichets maximum 1 mois à l'avance.
- La période de validité de la validation peut commencer à n'importe quelle date.
- L'interruption dans la succession des périodes de validité est autorisée.

5. Sur quel support ?

Carte MoBIB* personnelle en cours de validité, émise par la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn.

6. Utilisation / Itinéraires

- Vous êtes en possession de votre UNLIMITED JOURNALISTE valable au moment du voyage.
- Votre UNLIMITED JOURNALISTE est nominatif et non cessible.
- Votre UNLIMITED JOURNALISTE est valable en 2^e classe
- Sans validation en cours, votre UNLIMITED JOURNALISTE n'est pas valable.
- Votre UNLIMITED JOURNALISTE est valable tous les jours pour un nombre illimité de voyages sur tout le réseau* belge pendant la période de validité (12 mois). Vous pouvez commencer, interrompre* ou terminer le voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt*.
- Si votre gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem, votre UNLIMITED JOURNALISTE comprend le droit de passage aux portiques d'accès à l'aéroport. Présentez votre Carte MoBIB* au lecteur pour l'ouverture des portiques.

7. A quel prix ?

- Transport gratuit en 2^e classe.
- La confection de votre UNLIMITED JOURNALISTE est gratuite.
- Un droit de confection* est dû (voir Tarifs*) pour l'émission de la carte MoBIB*.



8. Suppléments

Voyager de / vers Brussels Airport - Zaventem

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem, vous ne devez pas payer le **SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT***. Pour accéder à l'aéroport, vous présentez votre carte MoBIB* au lecteur pour l'ouverture des portiques à l'aéroport.
- Si un enfant accompagné voyage gratuitement, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû. Pour l'ouverture des portiques d'accès à l'aéroport, demandez de l'assistance au steward.

Voyager en 1^e classe avec un ticket de 2^e classe

- Afin de voyager en 1^e classe avec votre ticket de 2^e classe, achetez également un SUPPLEMENT 1^e CLASSE (voir fiche-produit SUPPLEMENT 1^e CLASSE).

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager avec votre vélo non-pliable, vous achetez un SUPPLEMENT VELO (voir fiche-produit SUPPLEMENT VÉLO).

Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager avec votre animal domestique non-enfermé, vous achetez un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE (voir fiche-produit SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE).

9. Remboursement

- Votre UNLIMITED JOURNALISTE est gratuit et donc pas remboursable.
- Le prix du droit de confection* de votre carte MoBIB* n'est pas remboursable.

10. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Votre UNLIMITED JOURNALISTE vous donne droit à un tarif réservé aux voyageurs train, sur certains produits parking, dans les parkings payants SNCB. Faites lire votre carte MoBIB à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur [sncb.be](https://www.sncb.be).

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf si ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.



Voyager avec vos bagages accompagnés gratuits

Vous pouvez emporter gratuitement 3 bagages à mains par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,...) pour un total de 30 kg par personne. Vous devez surveiller vous-même vos bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consultez la fiche-produit BAGAGES ACCOMPAGNÉS GRATUITS afin de connaître toutes les dispositions).

11. Que faire si j'ai une carte de réduction pour journalistes ?

Validité

- Votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES sur support papier en cours de validité reste valable jusqu'à expiration de son ticket de validation (la date extrême de validité est le 31/12/2025).
- Les itinéraires et trains autorisés sont les mêmes que pour UNLIMITED JOURNALISTE.

Renouvellement

- L'AGJPB vous fournira une attestation vous permettant d'obtenir un UNLIMITED JOURNALISTE sur [sncb.be](https://www.sncb.be) ou au guichet.

Détérioration, perte ou vol

- Contactez l'AGJPB. L'AGJPB vous fournira une attestation vous permettant d'obtenir un UNLIMITED JOURNALISTE sur [sncb.be](https://www.sncb.be) ou au guichet.

J'ai un formulaire de demande de carte de réduction et / ou ticket de validation pour journalistes

- La SNCB n'émet plus de carte de réduction et/ ou ticket de validation pour journalistes depuis le 03.11.2025.
- Contactez l'AGJPB. L'AGJPB vous fournira une attestation vous permettant d'obtenir un UNLIMITED JOURNALISTE sur [sncb.be](https://www.sncb.be) ou au guichet.

Voyager de / vers Brussels Airport

- CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES avec le code 043 utilisée en 2e classe : pas de SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* .
- CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES avec le code 050 utilisée en 2e classe : achat d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé par trajet.